

#### Non à des conditions de travail encore plus dégradées pour les personnels

##### Les mots du ministre

“ Personne ne connaît mieux que vous le niveau de vos élèves.”  
Évaluation : qui aura la main ?

- Multiplication des évaluations nationales standardisées et des certifications (Pix, Ev@lang, Éducfi...)
- Groupes de niveau définis par les résultats aux tests de Sixième.
- Recours à l'intelligence artificielle, manuels labellisés, méthodes et pratiques pédagogiques imposées (méthode de Singapour, enseignement explicite, fluence...)

3 groupes de niveau en mathématiques et français en 6e et 5e à la rentrée 2024 puis en 4e et 3e à la rentrée 2025 (sur tout l'horaire).

- Mise en barrette d'un tiers du volume horaire de la semaine : emplois du temps dégradés.
- Groupes = regroupements interclasses donc à effectif important pour la majorité d'entre eux.
- Concentration des élèves les plus faibles, à besoins particuliers ou démotivés, en groupes de 15.
- Progression commune à respecter.
- Pour les professeur·es de français et de mathématiques : pas de classes en responsabilité mais des regroupements. Quid des conseils de classe et de la mission de professeur·e principal·e ?
- Pression des parents sur les professeur·es pour que leur enfant ne soit pas relégué·e.

Scolarité aménagée : réduction temporaire des cours dans d'autres disciplines que les mathématiques et le français.

- Présence en pointillé d'élèves dans certains cours. Comment gérer ces va-et-vient d'élèves ?
- Des disciplines menacées à moyen terme (LV2, enseignements artistiques...)
- De nouvelles mises en barrette ?

DNB barrage pour aller en Seconde.  
Voie de garage en Seconde.

- Pression des parents et des chef·fes d'établissement sur le contrôle continu.
- Mise en concurrence des établissements.
- Ces “ prépa-lycée ” seront des classes de relégation. Qui pour gérer ces classes ? Où seront-elles réellement implantées ?

REP et REP + : accueil de 8h à 18h y compris le mercredi.

- Temps et charge de travail accrus pour tous les personnels.
- Gestion d'élèves récalcitrant·es.
- Présence accrue d'associations, parfois douteuses.

#### Non à un collège inégalitaire qui organisera le tri des élèves

##### Les mots du ministre

3 groupes de niveau en mathématiques et français en 6e et 5e à la rentrée 2024 puis en 4e et 3e à la rentrée 2025 (sur tout l'horaire).

- Tri stigmatisant des élèves qui définira dès l'entrée en Sixième le parcours scolaire des élèves, accentuant encore le déterminisme social.
- Toutes les études montrent que les objectifs d'apprentissage finissent par être revus à la baisse pour les élèves fragiles.
- Éclatement du groupe classe comme au lycée : perte de la dynamique de classe et de repères pour les élèves.
- Emplois du temps contraints et nombreuses heures de permanence.
- Poids des évaluations nationales qui définiront les groupes : stress imposé à des élèves de 11 ans, accru face à un parc informatique défaillant.
- Explosion probable des cours particuliers.

Scolarité aménagée : réduction temporaire des cours dans d'autres disciplines que les mathématiques et français.

- Élèves soustraits aux temps communs de la classe.
- Mise en échec de ces élèves qui auront le plus grand mal à rattraper les cours manqués et à les comprendre sans avoir assisté à leur construction en classe.

DNB barrage pour aller en Seconde. Voie de garage en “ Prépa-lycée ”.

- Barrière pour accéder au lycée = le collège marquerait la fin de la scolarité obligatoire.
- “ Prépa-lycée ” = classe de relégation pour préparer au lycée dont l'entrée n'est pas garantie ou pour préparer l'apprentissage hors statut scolaire en fin de Troisième ?

Stages de réussite, prescrits en conseil de classe.

- Séquences de remédiation qui risquent d'être perçues comme une punition par les élèves en difficulté.
- Alourdissement de l'année avec des semaines de cours en plus, augmentation de la fatigue.

Manuels labellisés et “ bonnes pratiques ”.

- Exercices souvent répétitifs ou formatés qui ne permettent pas aux élèves de donner du sens aux apprentissages.

Intelligence artificielle.

- Informations transmises par les élèves, stockées par des entreprises.
- Augmentation du temps d'écran des élèves alors qu'il est reconnu nocif.
- Déshumanisation de l'apprentissage.

